

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 06 FEVRIER 2025

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 février
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoint - Mme Corinne HAJOSI - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers
présents
13 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : /

Absents : /

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Finances

4.7. Acquisition foncière de la parcelle cadastrée section 27 n° 73

Dans le cadre de la création de la liaison cyclable entre Bruebach et l'hôpital, la commune doit procéder à l'acquisition foncière de l'emprise de cette dernière.

Il est précisé que sur requête de l'Association tutélaire des Vosges, agissant en qualité de tuteur M. et Mme DITNER Hubert, propriétaire de la parcelle, le juge du Tribunal Judiciaire d'Epinal a autorisé la vente de la parcelle cadastrée section 27 n° 73 d'une surface de 2691m² au prix de 2 425 €.

Les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **approuve** l'acquisition de la parcelle cadastrée section 27 n°73 au prix de deux mille quatre cent vingt-cinq euros (2425€),
- **dit** que les frais afférents à cet acte seront supportés par la commune,
- **charge** l'Etude des Maîtres Éric TINCHANT et Isabelle TINCHANT-MERLI, Notaires associés à Rixheim, d'établir l'acte notarié,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tous les documents afférents

BRUEBACH le 07 février 2025

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

